

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



ALÈS AGGLOMÉRATION



# Table des matières

## Table des matières

Introduction.....	3
1 RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....	6
2 ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS.....	11
Animations visant le grand public.....	12
Animations visant les scolaires : l'éducation à l'environnement et au développement durable...	18
3 DÉVELOPPER UN TRANSPORT ET UN HABITAT DURABLE.....	20
Émergence de la mobilité douce.....	21
Actions en faveur d'un habitat durable et solidaire.....	29
4 ŒUVRER POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	33
Un souci d'exemplarité.....	34
Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.....	37
Mise en valeur de la biodiversité locale.....	41
Préservation du ciel et de l'environnement nocturne.....	45
5 FAVORISER UNE CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE.....	46
Développement d'une offre touristique et culturelle verte.....	47
Des initiatives économiques responsables.....	52

# Introduction

L'année 2019 atteste de l'engagement de la Communauté Alès Agglomération en matière de développement durable. De nombreuses actions expriment la volonté d'un épanouissement du territoire en faveur d'un développement respectueux et harmonieux de l'environnement.

Ce rapport développement durable 2019 met en valeur les initiatives et politiques publiques, portées par des élus, des agents, des habitants, et des acteurs socio-économiques.

La communauté Alès Agglomération c'est :



**132 000**

habitants



**5<sup>e</sup>**

agglomération  
d'Occitanie



**73**

communes



**14 276**

entreprises



**+ 2 %**

de croissance  
démographique



**1 750 km**

de chemins de  
randonnée



**104 000 Ha**

d'espaces forestiers



**10**

AOP, AOC et IGP

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, une nouvelle agglomération – Alès Agglomération à 73 communes– s'est substituée à quatre anciennes intercommunalités (Alès Agglomération à 50 communes et les trois Communautés de communes de Vivre en Cévennes, du Pays Grand-Combien et des Hautes Cévennes). La création de ce nouveau territoire a marqué une nouvelle étape du développement du bassin alésien.

La Direction Développement Durable existe au sein de la communauté d'agglomération depuis 2005. Elle initie divers projets en faveur de la protection de l'environnement, de la biodiversité, des déplacements doux, des énergies renouvelables, ou encore de la réduction des déchets.

En février 2015, Alès Agglomération a reçu le label "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV) par le ministre de l'écologie. Cette appellation vient approuver sa politique en faveur du développement durable. L'année suivante, Alès Agglomération a fait partie des territoires lauréats du second volet de la convention TEPCV. Sur le plan régional et départemental, Alès Agglomération est la seule communauté d'agglomération du Gard à avoir été labellisée TEPCV sur cette session.

L'accomplissement de la transition énergétique représente la fin première du territoire à énergie positive, afin de répondre aux enjeux fondamentaux du changement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles et de la réduction des risques industriels majeurs au niveau du territoire.



# LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE


Conforme au décret et recommandations du Ministère, le rapport sur la situation en matière de développement durable présente les actions menées sur le territoire et en interne par Alès Agglomération.

Les politiques et programmes de la collectivité sont présentés au regard :

- de leur impact sur les cinq finalités du développement durable :
  - renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires
  - lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
  - préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et ressources
  - permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
  - fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;
- des éléments de méthode issus du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux :
  - évaluation et amélioration continue
  - transversalité du pilotage et des actions
  - participation des acteurs locaux et des habitants

Ce rapport met en lumière des actions de la communauté Alès Agglomération en matière de développement durable, conduites entre janvier 2019 et janvier 2020. Toutes les actions ne sont pas citées, certaines particulièrement emblématiques sont détaillées. L'objectif n'est pas l'exhaustivité mais la mise en cohérence des politiques publiques contribuant ainsi à éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires.





# 1 RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*La transition énergétique est devenue un enjeu important pour de nombreuses raisons : les problèmes écologiques et notamment climatiques, les questions de santé publique ou encore la question du prix de l'énergie et de la croissance économique.*

*L'un des objectifs les plus fondamentaux de la transition énergétique est de lutter contre le réchauffement climatique.*

*Dans ce sens, Alès Agglomération a mis l'accent sur le développement des énergies renouvelables sur son territoire.*

## *Aide aux particuliers : la subvention photovoltaïque*

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 21 intercommunal qu'Alès Agglomération a souhaité encourager les usagers à faire le choix d'équipements économes en énergie.

Chaque foyer se situant sur le territoire des 73 communes de l'Agglomération peut ainsi prétendre à une subvention de 200 euros pour financer l'installation d'un chauffe-eau solaire, un système solaire combiné ou de panneaux photovoltaïques. L'attribution de cette subvention a été limitée à une par foyer et par an.



Depuis le lancement de l'opération en 2008 :

- 353 dossiers ont été étudiés.
- les retombées économiques pour les installateurs en énergies renouvelables sont de l'ordre de : 5 613 709 €, dont 1 277 653 € pour les entreprises situées sur le territoire d'Alès Agglomération.

Plus précisément, en 2019, 58 dossiers ont été étudiés. Les retombées économiques se sont élevées à 743 195 €, dont 208 239 € pour les entreprises d'Alès Agglomération.

## *Le Soleil de Rochebelle : l'autoconsommation collective*

À Rochebelle, une expérience inédite d'autoconsommation photovoltaïque collective est menée par Logis Cévenols et EDF. Le projet « Soleil de Rochebelle » consiste en l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture dont la consommation bénéficiera directement aux 100 logements et aux parties communes de la résidence de Rochebelle.

Avec ses 600m<sup>2</sup> d'installations photovoltaïques posées sur les toits des résidences de la rue Jean Giono, dans le quartier alésien de Rochebelle, Logis Cévenols devient pionnier de l'autoconsommation électrique collective. Mis en fonction le 26 avril, ce dispositif, inédit par sa taille, a été officiellement inauguré le 7 mai.

De plus, pour que les locataires puissent tirer le meilleur parti de cette installation, un accompagnement à ces nouvelles pratiques de consommation a été proposé : dans le cadre de l'accomplissement de leur service civique, quatre jeunes de 18 à 24 ans, préalablement formés par Enedis et EDF, sont intervenus auprès des occupants de la centaine de logements concernés. Les quatre volontaires disposaient d'une salle de réunion au bureau de proximité de Rochebelle et recevaient trois jours par semaine. Ils alternaient les permanences, les visites chez les locataires et l'organisation d'ateliers. Parallèlement, ils distribuaient des prospectus informatifs dans toutes les boîtes aux lettres et effectuaient du porte-à porte chez les habitants. Leur mission consistait à prodiguer les bons conseils pour tirer le meilleur profit des installations électriques, mais aussi à rappeler les bons gestes éco-responsables, notamment sur le tri sélectif ou la consommation d'eau.

Ce projet est à la fois un défi technique, juridique et social. Sur la centaine de locataires de la résidence de Rochebelle, plus de 90 % ont choisi de s'associer à cette démarche. « *Nous pouvons estimer que l'économie réalisée par chaque ménage sera de l'ordre de 100 € par an*, indique Philippe Curtil, directeur de Logis Cévenols. *Mais encore faudra-t-il ne pas confondre 20 % d'économies avec énergie gratuite. La tendance actuelle est bien la maîtrise de notre consommation* ».

Un propos confirmé par Henri Lafontaine, directeur exécutif du groupe EDF : « *EDF s'est engagé dans la production de 30 Gigawatts d'électricité solaire d'ici 2035. En même temps, le gouvernement souhaite que la consommation d'énergie en France soit réduite de 15 % dans les dix prochaines années. Tout est donc lié* ».

D'un coût de 200 000€, cette réalisation, subventionnée à 40 % par la Région Occitanie et par l'ADEME, constituera un exemple : « *Désormais, nous pourrions dupliquer cette réalisation partout où ce sera nécessaire* », confirme Frédéric Marcos directeur de programme au pôle Client EDF.





## *CEL France valorise les énergies renouvelables*

L'entreprise alésienne développe son expertise dans les territoires d'Outre-mer et en Afrique de l'Ouest. Comme nombre d'entreprises qui font d'Alès le 2<sup>e</sup> bassin industriel d'Occitanie, CEL France développe son activité sur le territoire depuis vingt ans et s'appuie sur une expertise reconnue par les industriels les plus performants. « Nous intervenons en fin de chaîne de valorisation de la production d'électricité. Nous réalisons et intégrons des onduleurs et des transformateurs pour les industriels », décrit Julian Benadassi, technico-commercial.

Historiquement, le bâtiment situé le long de la rocade alésienne, quartier de Bruèges, abritait les établissements Ribanier, spécialisés dans l'abaissement de la Haute Tension. Les équipes déjà en place ont su transmettre leur savoir faire à CEL France qui, elle, s'est spécialisée pour répondre aux enjeux du futur en matière de nouvelles technologies et d'environnement.

Un transformateur HTA (Haute Tension), installé dans un abri en bord de route et reconnaissable à son inscription "Danger de mort", sert à élever ou à abaisser la tension fournie par une source de production. Une centrale photovoltaïque, par exemple, fournit un courant continu entre 400 et 800 volts. Dans le poste de transformation réalisé par CEL France, un onduleur modifie le courant continu en courant alternatif, puis un transformateur élève la puissance électrique à 15 000 ou 20 000 volts afin de redistribuer l'énergie sur le réseau électrique.



Avec vingt-cinq collaborateurs et trois cents projets par an pour un chiffre d'affaires de 7 M€, l'entreprise alésienne dispose de son propre bureau d'études et d'un atelier où les techniciens sont spécifiquement formés en interne à la Haute Tension. « C'est un métier très technique, qui s'exerce à partir d'une compétence d'électro-technicien. Nous accueillons des stagiaires du lycée de La Salle et de centres d'apprentissage. L'objectif est d'engager des jeunes titulaires d'un Bac pro ou d'un BTS, de les accompagner vers le monde professionnel, puis de les garder. »

CEL France s'est spécialisée dans les énergies renouvelables. Désormais reconnue par les acteurs majeurs du secteur, elle intervient sur des projets en France d'Outremer et en Afrique de l'Ouest. « Bien que les énergies renouvelables soient un marché instable, la transformation de l'énergie sera toujours nécessaire, quelle que soit la source de production », assure Julian Benadassi. Un marché porteur, donc, pour les électro-techniciens curieux de travailler sur des technologies de pointe.



# 2 ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

*La finalité de l'éducation à l'environnement est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective.*

*Éduquer à l'environnement, c'est :*

- *informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain ;*
- *s'adresser à tous, partout et tout au long de la vie ;*
- *développer des pédagogies actives.*

*Sur le territoire d'Alès Agglomération, de nombreuses actions d'éducation à l'environnement ont ainsi émergé.*

# Animations visant le grand public

## Les investissements d'Alès Agglo pour le tri produisent leurs effets

Réduire le tonnage de ses ordures ménagères, c'est le défi de toutes les collectivités. Pourquoi ? Parce que, d'un côté, leur traitement coûte très cher (150 €/tonne pour Alès Agglomération), et par ailleurs, sans revalorisation, elles sont préjudiciables pour l'environnement.

Le tri sélectif, en collectant séparément de nombreux déchets plastiques, métalliques, cartonnés, électroniques, en papier ou en verre, allège considérablement les poubelles.

**LE VERRE**

**✓ Ce qui a été fait**

L'ostéisme des colonnes à verre a été modernisé, avec un habillage sérigraphié, à Alès et dans une dizaine d'autres communes de l'Agglo. 200 colonnes ont été remplacées. Parallèlement, une réflexion a été portée sur les emplacements de ces bornes : une vingtaine a été déplacée.

**🎯 L'objectif**

Rendre ces colonnes plus visibles depuis la route, plus faciles d'accès et plus pratiques en choisissant par exemple des emplacements fréquentés. Il y a un vrai enjeu avec le verre : c'est le seul déchet qui peut être recyclé à l'infini et, une bouteille, c'est en moyenne 400 g en moins dans une poubelle.



**👍 Les effets**

60 tonnes de verre supplémentaires ont été récupérées sur les trois premiers trimestres de 2019 (2 143 tonnes) par rapport à 2018. Un excellent résultat qui équivaut à 60 bornes pleines en plus...

**+60 tonnes**

**LES PAPIERS**

**✓ Ce qui a été fait**

200 colonnes spécifiques "bleues" ont été installées sur Alès Agglomération. Elles se situent à côté de celles dédiées à la collecte du verre.



**🎯 L'objectif**

Collecter de manière séparée tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, catalogues, enveloppes, ...). Trier cette matière séparément des sacs ou bacs jaunes permet de mieux la recycler (elle n'est pas salée par des restes alimentaires) et de réduire le tonnage de déchets qui arrive sur la chaîne du tri.

**👍 Les effets**

Au mois d'octobre, le déploiement de ces colonnes permettait déjà d'enregistrer une augmentation de 13 % de la quantité de papiers triés. Alès Agglomération a récupéré 997 tonnes en 2018 et table sur 1 130 tonnes cette année.

**+13%**

**LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES**

**✓ Ce qui a été fait**

Toutes les déchèteries d'Alès Agglomération (sauf celle de Ribaute-les-Tavernes, par manque de place) ont été équipées d'un conteneur spécifique et des permettant de recevoir ces déchets.

**🎯 L'objectif**

Dépouiller et recycler les déchets d'équipements électriques et électroniques. Véritable poison de nos poubelles, ces déchets contiennent la plupart du temps des substances ou composants dangereux pour l'environnement. Alès Agglo les confie à Eco-systèmes, organisme agréé par les pouvoirs publics.



**👍 Les effets**

La meilleure visibilité de ce tri en déchèterie a permis de passer de 1 863 objets collectés en 2018 (102 tonnes) à 8 300 unités rien que sur les neuf premiers mois de 2019 (440 tonnes).

**+138 tonnes**

« Plus d'un quart de nos déchets sont recyclables », rappelle Ghislain Bavre, directeur du Pôle Environnement Urbain d'Alès Agglo. Après avoir travaillé durant de nombreuses années sur la qualité du tri sélectif de ses habitants, Alès Agglomération s'attaque désormais à la quantité : « Le tri des recyclables permet de limiter l'augmentation du coût de collecte et de traitement des déchets, et ainsi de maîtriser la participation financière des habitants. »

Fin 2018, Alès Agglomération a ainsi initié plusieurs actions pour provoquer une automatisation massive du tri sélectif sur son territoire. Le premier bilan chiffré des tonnages collectés est encourageant.



## *Propreté : une Brigade d'intervention rapide créée*

Deux agents sillonnent le cœur de ville d'Alès au guidon de tricycles électriques pour répondre en temps réel à toute demande d'intervention, 6 jours sur 7.

Au chapitre des États Généraux du cœur de Ville d'Alès, la salubrité de l'espace public tient une place primordiale. Après le renforcement des équipes de nettoyage, l'animation d'une semaine dédiée à la Propreté chaque année et la mise en service de nouvelles machines de nettoyage électriques dénommées "gluttons", c'est la création d'une Brigade d'Intervention Propreté en janvier qui vient finaliser l'action n° 25.

Juchés au guidon de tricycles électriques, deux agents sillonnent les rues et places du centre-ville d'Alès du lundi au samedi. Leur mission : effectuer des interventions de nettoyage rapides pour assurer une propreté continue, tout au long de la journée.



*« Les demandes d'interventions leur sont transmises instantanément par le service Numéro Vert qui reçoit les doléances du public, explique Marie-José Veau-Veyret, conseillère municipale déléguée à la Propreté. Mais les commerçants ou les passants peuvent également les interpeller dans la rue pour leur signaler des problématiques de propreté ».*

## *La semaine de la propreté*

Après les gobelets réutilisables en 2017 et les sacs poubelles pour voitures en 2018, la Semaine de la Propreté permettra, cette année, de distribuer un millier de cendriers de poche.

*« Un mégot est capable de polluer cinq cents litres d'eau, affirme Ghislain Bavre, directeur du Pôle Environnement Urbain d'Alès Agglomération.*

*Il ne faut pas oublier que tout ce qu'on peut jeter dans les rues, dont les mégots, par l'action de l'écoulement des eaux de pluie, finit dans le Gardon et donc dans la mer ».*

Une action s'imposait pour limiter la pollution par les mégots. La réponse est donnée par l'entremise d'un petit cendrier de poche qui est distribué gratuitement aux fumeurs, par les agents d'Alès Agglomération. Une première action de distribution a été menée cet été le long des berges d'Alès Plage. Cet objet bien pratique fait son retour cet automne pour être au coeur du dispositif de la Semaine de la Propreté qui se tiendra du 21 au 26 octobre.



Les élus du Conseil Municipal des enfants, partenaires depuis le début de l'opération, accompagnés des agents de la Brigade d'Intervention du service Propreté et de la mascotte-castor sillonneront les rues du centre-ville d'Alès pour sensibiliser les passants sur la question des mégots.



Un spectacle de théâtre sera joué gratuitement par la compagnie Le Praticable, sur le thème "Touche pas à ma planète". Simultanément, le Conseil des Citoyens du Centre-Ville a décidé de tenir un stand "Plus Clean ma ville", afin d'apporter sa participation à cet événement.

Le second temps fort est un "plogging". Cette spécialité, tout droit venue de Suède, est un mélange de course à pied et de ramassage de déchets. Des associations sportives se mêleront au défi qui sera remporté par celui qui aura collecté le plus grand nombre de déchets.



## *Un broyeur à végétaux pour tous - Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille*

Le broyeur de branches est l'outil parfait pour la gestion des déchets issus des obligations légales de débroussaillage et de l'entretien des jardins. Les communes mettent la pression sur leurs administrés pour qu'ils respectent ces obligations. Un broyeur communal, financé en partie par l'Agence de l'Eau, est mis gratuitement à la disposition de tous les habitants. Les déchets verts deviennent alors une ressource de matière organique pour pailler les cultures, réduire l'évaporation et enrichir les sols.



### *L'événement national « Jour de la Nuit »*

Dans le cadre de cette opération nationale, l'association "Vézénobres en transition" organise une soirée intitulée "Contre la pollution lumineuse, décrochons la lune". L'ascension du village médiéval est prévue jusqu'à la table d'orientation, munis de vos plus inventifs lampions car l'éclairage public sera partiellement éteint jusqu'à 23h. La pollution lumineuse impose pendant la nuit une lumière artificielle qui a d'importantes conséquences sur la faune, la flore, le règne des champignons, les écosystèmes, mais également sur la santé humaine. C'est l'une des menaces importantes pour la biodiversité en plus d'être associée au gaspillage d'énergies. Tout en haut du village, depuis les terrasses de la table d'orientation, chacun aura le loisir d'admirer ce qu'une quasi pleine lune laissera voir de la voûte céleste.



## *“Bo Bio Loco” : marché de producteurs*

Pas de stand à payer pour les exposants, une entrée libre pour les visiteurs : que la fête commence !

Le 26 mai, le parc Parfum d’Aventure, à Générargues, organise la 2<sup>e</sup> édition de son marché paysan de producteurs et d’artisans, tous engagés dans le bio, le zéro-déchet, le local et le développement durable. Le “Bo Bio Loco” est une journée portes ouvertes sur le site pour y découvrir un maximum de savoir-faire présents dans les vallées cévenoles : tourneur sur bois, sculpteur, berger, pépiniériste, fabricants d’huiles essentielles ou de glaces, charcutier paysan, apiculteurs, boulanger, installateur de système solaire, revendeurs de matériaux écologiques, couturière, ...



## *Répar’Café : une initiative écologique, économique et humaine*

Ouvert depuis le mois de février à la Boutique Solidaire de Rochebelle, le Répar’Café redonne vie à vos anciens appareils domestiques.

« *J’ai une armoire pleine d’appareils en panne, alors, depuis l’ouverture du Répar’Café, je suis là à chaque séance* », raconte en riant Suzanne, scrutant avec intérêt le travail de Gatien. « *Actuellement, il répare le casque audio de mon petit-fils. Ici, je suis la doyenne, mais ça ne m’empêche pas d’avoir envie d’apprendre et de réussir bientôt à réparer moi-même.* » Voici, résumé en quelques mots, tout l’esprit du Répar’Café mis en place chaque deuxième jeudi du mois, depuis février dernier, par l’association “Les Petits Débrouillards”.





## *Journée éco-citoyenne et solidaire*

La municipalité de Saint-Martin veut partager et transmettre les valeurs liées à l'écologie. Elle a décidé d'organiser, le 12 octobre, une journée éco-citoyenne avec conférences d'information, ateliers de nettoyage de la nature, activités manuelles et un marché de producteurs.

Cette journée vise à apprendre à respecter l'environnement, en prenant conscience que chacun des actes du quotidien peut avoir une incidence pour la planète.

Pour sensibiliser le plus grand nombre, divers ateliers seront proposés tels que le nettoyage des haies et des espaces verts publics, mais aussi un gros chantier de nettoyage du village.



## *La Bourse aux greffons*

En partenariat avec la Maison des Semences Paysannes Gard Cévennes, le Centre National de Pomologie a organisé le 16 mars la 9<sup>e</sup> bourse aux greffons et échange de semences à l'espace de découverte du Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle à Alès.

Tout au long de la journée, de nombreuses associations de sauvegarde de la diversité cultivée qu'elle soit maraîchère, potagère ou fruitière, ont proposé des démonstrations, des ateliers et étaient disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Au programme : bourse aux greffons, bourse aux semences, démonstration de différentes greffes, présentation des techniques et matériel, démonstration de taille de l'olivier démonstration de taille sur abricotier plein vent, conseils sur les variétés et leur entretien, ...



# Animations visant les scolaires : l'éducation à l'environnement et au développement durable

## *Un tour du monde à vélo... chez soi ! - Le Martinet*

Les élèves du collège du Martinet réalisent un tour du monde à vélo pendant les temps de pause, depuis novembre 2018 et jusqu'au 31 mai... Tout en restant sur place ! Ce projet, proposé par la Ligue contre le Cancer, est un challenge interdépartemental autour de la santé, de la solidarité et de l'environnement.

Si l'activité physique aide à rester en bonne santé, le sport est également un moyen de mieux guérir de certaines maladies. Il développe également la solidarité, pousse tout un chacun à se dépasser et à se fixer de grands objectifs. De quoi mettre en pratique le célèbre proverbe africain : « *Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin* ».



Se soucier de l'environnement, c'est développer l'envie de se déplacer grâce à des moyens de transport non polluants. Le collège gardois qui aura réalisé le mieux les trois objectifs recevra une dotation pouvant aller jusqu'à 2 500 € pour réaliser son projet humanitaire ou environnemental.

## *Les écoliers sont sensibilisés à l'importance de l'eau - Monteils*

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 de l'école élémentaire, conduites par leurs professeures Florence Reyes et Stéphanie Garnier, ont participé en décembre 2018 au programme "Eau Climat", animé par des associations du Réseau d'Éducation à la Nature et à l'Environnement du Gard (MNE – RENE30).



Le programme "Eau Climat" est construit sur quatre séances. Il permet aux élèves de découvrir la disponibilité de l'eau dans la nature, son rôle pour la biodiversité, mais également son partage pour les activités humaines, avant d'inviter à se questionner sur les effets possibles du changement climatique.





# 3 DÉVELOPPER UN TRANSPORT ET UN HABITAT DURABLE

*Un transport durable, tout comme un habitat, est respectueux de l'environnement car il est à basse consommation d'énergie, et moins on consomme d'énergie, moins on émet de gaz à effet de serre (dont le CO<sub>2</sub>), causes des dérèglements climatiques actuels. Le transport durable ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes, tout en respectant les besoins de mobilité.*

*L'habitat durable concilie l'économique et le social, en permettant de vivre dans un logement confortable tout en maîtrisant les consommations d'énergie et d'eau, et par conséquent les charges.*



# Émergence de la mobilité douce

## *Rive droite du Gardon : la voie verte se dessine*

Un nouveau tronçon de 2 km est en construction entre le pont de Brouzen et le pont Vieux. Les piétons et les cyclistes pouvaient déjà circuler en toute sécurité entre le pont de Brouzen et le pont Vieux, via la voie verte inaugurée en 2010. En mai 2018, dans le cadre des États Généraux de la Ville d'Alès, la municipalité a lancé l'aménagement d'une infrastructure similaire, sur la rive droite cette fois. Contrairement à la première, cette nouvelle voie verte d'un peu plus de 2 km longera les habitations (et non pas le parapet du Gardon) pour que les habitants puissent l'emprunter facilement.

Les travaux sont déjà réalisés entre le pont de Brouzen et le pont de Resca. En ce début d'année, le chantier redémarre pour s'attaquer au dernier tronçon compris entre le pont de Resca et le pont Vieux où, d'ici fin 2019, la nouvelle voie verte viendra se relier à la première.



## *L'innovation écolo récompensée*

Evo Pods, un projet incubé au sein de l'École des Mines d'Alès, a reçu le prix "Coup de coeur". Sébastien Roques et ses associés ont dévoilé un projet innovant axé sur la mobilité durable : les jeunes ingénieurs proposent de transformer en quelques secondes votre vélo en vélo électrique grâce à un système de capsules mises à disposition des usagers à travers la ville.



## *Bilan : + 30 % de fréquentation en 2018 pour les navettes Ales'Y*

16 mois après le lancement d'une 3<sup>e</sup> navette gratuite en coeur de ville d'Alès, la municipalité évalue la réorganisation de ses transports en commun. 17 760 : c'est le nombre de voyageurs que les navettes Ales'Y transportent en moyenne chaque mois. Un service public apprécié depuis juin 2010 et le lancement de la première navette Ales'Y (couleur bleue) pour relier les parkings du Gardon aux rues commerçantes d'Alès. En septembre 2013 a été créée la deuxième ligne (couleur verte) pour balayer l'axe est-ouest.

À travers les États Généraux du coeur de Ville d'Alès, les usagers et commerçants ont montré leur attachement à ce service, incitant Max Roustan à créer l'action n° 17, spécifique à la réorganisation des transports : « Nous avons lancé la troisième navette Ales'Y (couleur orange, NDLR) en septembre 2017, mais il fallait aller encore plus loin, évoque le maire d'Alès. C'est donc tout le réseau de bus d'Alès et de son agglomération qui a été restructuré, avec des correspondances mises en place entre les gros bus et les navettes Ales'Y, ainsi que des lignes de bus modifiées ou créées ». Résultat : la fréquentation des trois navettes fait un bond de 30 % entre 2017 (110 055 voyageurs) et 2018 (158 122 voyageurs). Pour accompagner ce changement, l'amplitude des navettes Ales'Y a été étendue : elles circulent de 7h30 (contre 9h30 auparavant) à 19h30, du lundi au samedi, toute l'année. L'application mobile "Zenbus" a également été déployée pour visualiser en direct sur son smartphone la position des véhicules. Et pour les usagers n'ayant pas de smartphone, 9 écrans d'information ont été implantés dans le coeur de ville pour leur permettre de disposer de ces informations. Un seul objectif : « Faciliter les déplacements en centre-ville », insiste Max Roustan.



## *ALES'Y : les navettes passeront bientôt à l'électrique*

Du 19 au 25 septembre, un minibus 100 % électrique a remplacé la navette diesel circulant sur la ligne Bleue du centre-ville d'Alès. Alès Agglomération, à travers le SMTBA (Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien), engage en effet une réflexion sur la transition énergétique progressive du parc de véhicules de transport urbain. Une expérimentation qui a permis aux passagers de goûter au confort de ce minibus silencieux de 22 places (11 places assises) et durant laquelle l'exploitant (Keolis) a pu évaluer la consommation et l'autonomie du véhicule en conditions réelles. Ce test s'étant avéré concluant, deux minibus électriques ont d'ores et déjà été commandés : dès février 2020, ils remplaceront donc deux des trois navettes actuellement en circulation dans le centre-ville.

Avec une augmentation de la fréquentation de 31 % depuis 2017 (800 personnes transportées par jour), ces navettes gratuites sont très sollicitées et leur amplitude horaire a déjà dû être élargie. Elles parcourent désormais 125 000 km par an. Le mode électrique représentera donc à la fois un gain économique et écologique. Sans compter que leurs passages répétés dans les rues en seront d'autant plus agréables pour les piétons et les commerçants.



## *Feu vert pour le covoiturage public : la phase d'étude arrive à son terme*

Alès Agglomération va lancer l'expérimentation cet automne sur une première ligne reliant Saint-Jean-du-Gard à Alès. 200 covoitureurs situés sur l'axe Saint-Jean-du-Gard – Anduze – Alès sont prêts à prendre la route pour participer à l'expérimentation d'un covoiturage public. "Public", parce qu'il est organisé de A à Z par Alès Agglomération, avec le soutien de la Région : mise en place des mesures de dédommagement des conducteurs et d'une politique tarifaire avantageuse pour les passagers, financement d'une application mobile pour la mise en relation des usagers, création des points d'arrêts sur le parcours, organisation d'une garantie de retour pour pallier la défaillance possible des derniers covoitureurs de la journée, ... « *C'est un gros travail d'étude, de réflexion et de mise en place que nous avons partagé avec un groupe d'habitants volontaires, glisse le président d'Alès Agglomération. Maintenant, nous arrivons à la phase de test* ».

Durant l'été, le travail d'organisation a bien avancé et le développement de l'application pour smartphones, pierre angulaire du projet puisqu'elle permettra de gérer les demandes et propositions de covoiturage, a démarré. L'aménagement de la quarantaine de points d'arrêt nécessaires fait encore l'objet de discussions avec certains maires de communes traversées. Le lancement de la ligne devrait donc avoir lieu en octobre. Les covoitureurs s'engageront à respecter des points de passage, comme cela fonctionne avec les bus, et les covoiturés pourront choisir leurs horaires. Cette première phase d'expérimentation permettra de pointer les écueils afin d'améliorer le concept et de mailler ensuite l'Agglo avec d'autres lignes de covoiturage...





## Coup de foudre pour l'éco-mobilité

Les connexions aux bornes de recharge publiques pour véhicules électriques sont en progression constante sur l'Agglo. Bilan de l'année 2018. Les prévisions du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG), porteur avec Alès Agglomération du projet de déploiement des bornes de recharge publiques pour véhicules électriques en 2016, annoncent plus de 30 % de progression sur les connexions. Plus de 16 000 connexions ont eu lieu sur les bornes gardoises chaque mois depuis janvier, contre 13 000 l'an passé.

« Le projet devait être amorti sur sept ans, il le sera sur cinq », avance, satisfait, Aimé Cavaillé, vice-président du SMEG et d'Alès Agglomération, en charge du dossier. L'excellent maillage de bornes sur Alès Agglo (une tous les 30 km), la disponibilité de 1134 bornes dans toute l'Occitanie et l'interopérabilité entre les différentes régions françaises qui autorise le rechargement de son véhicule électrique dans tout l'Hexagone sont d'excellents arguments pour pousser les usagers à basculer vers les véhicules propres.

Avec 17 000 véhicules rechargés en 2018 en Occitanie, ce sont plus de 4,5 millions de kilomètres qui ont été parcourus par les éco-conducteurs, soit l'équivalent de 685 tonnes de CO2 non rejetés dans l'atmosphère, notamment 20 tonnes sur Alès Agglomération. Selon l'Ademe, le volume d'émissions de gaz à effet de serre en France, en 2014 (dernière année disponible), est de 6,9 tonnes d'équivalent CO2 par personne. Avec les performances d'autonomie toujours plus poussées, le parc automobile français électrique devrait sans aucun doute gonfler en 2019. Le SMEG mise sur une progression de 2,5 points d'ici 2020.



## *Le disque vert*

Vous êtes propriétaire d'un véhicule électrique ? Vous pouvez demander votre disque vert au poste de police municipale d'Alès (rue Albert 1<sup>er</sup>). Deux heures de stationnement par jour vous sont offertes par la municipalité sur les parkings payants.

## *L'éco-rallye d'Alès Agglo devient international*

Les 28 et 29 juin, en marge du rallye du Gard se déroulera le 5<sup>e</sup> éco-rallye d'Alès Agglomération. L'épreuve de régularité, qui consiste à respecter une moyenne horaire en gérant au mieux la consommation de ses batteries, est la première en France à être inscrite au championnat international des énergies nouvelles de la FIA (Fédération Internationale de l'Automobile).

Alès Myriapolis est partenaire de l'éco-rallye pour promouvoir la mobilité durable auprès des entreprises locales au titre de ses missions d'animation de la filière "Sports mécaniques et mobilité durable" sur le Pôle Mécanique.



## *La mobilité durable, nouvelle filière d'avenir pour le Pôle Mécanique*

Depuis 2010, le Pôle Mécanique se diversifie et a intégré l'écomobilité comme axe de développement avec de la recherche et de la production en matière de mobilité décarbonée. « Nous nous sommes rendu compte que de nombreuses entreprises travaillant sur Alès Agglomération sont aptes à répondre à des besoins d'entrepreneurs dans le domaine des véhicules propres », explique Max Roustan. Et la vingtaine d'entreprises recensées peut s'appuyer sur une plateforme technologique de haut niveau avec les laboratoires de l'École des Mines d'Alès.

Pour accélérer le développement de cette filière et lui donner de la notoriété, le Pôle Mécanique organise tous les deux ans les Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques (RIVE).

La stratégie paye : par ce biais et grâce aux bonnes relations entretenues avec Patrick Pouyanné, P.-D.G. de Total, le Pôle Mécanique a pu solliciter pour ses entreprises un fonds d'investissement européen dédié à l'innovation dans la mobilité durable.



« La préservation et la rénovation du patrimoine mécanique ont du sens et rentrent parfaitement dans une logique de mobilité durable », avance Max Roustan. La filière “véhicules historiques” rassemble déjà six entreprises développant une spécificité autour de véhicules anciens (entretien des carrosseries et habitacles, restauration et réparation, préparation des voitures historiques de compétition, formation diplômante de mécaniciens spécialisés, ...). La renommée de cette nouvelle filière est soutenue par Alès Agglo qui organise “Cévennes & Cars” tous les 1ers dimanches du mois, un grand rassemblement populaire autour de véhicules anciens.

### *Les espaces partagés se démultiplient*

Ces aménagements donnant la priorité aux piétons participent au développement de l’attractivité du cœur de Ville d’Alès. Transformée en espace partagé, la rue du Dr Serres a dévoilé sa nouvelle configuration le 17 avril. Les travaux pour transformer le bas de la rue d’Avéjan ont débuté. Le réaménagement de la place Leclerc ouvre une belle vue sur le mont Ricateau. « *Avec déjà près de 60 % des actions réalisés, notre politique de redynamisation du centre-ville est un succès* », se félicite Max Roustan, maire d’Alès, qui s’appuie sur les résultats de la consultation téléphonique réalisée du 10 au 13 avril. Neuf Alésiens sur dix plébiscitent les États Généraux du cœur de Ville d’Alès et leur reconnaissent un impact positif. Un véritable plébiscite pour les actions déclinées, encore montrées récemment en exemple à l’échelle départementale puisque la Ville d’Alès a remporté un prix le 19 avril aux victoires de l’investissement local pour ses espaces partagés. Défini par l’article R 110-2 du code de la route, un espace partagé est une zone dans laquelle piétons, véhicules à moteur et vélos peuvent cohabiter grâce à deux règles simples : la priorité absolue est donnée aux marcheurs et la vitesse est limitée à 20 km/h. Trottoirs et matériel de délimitation de chaussée ne sont donc plus nécessaires dans les espaces partagés.



Après un essai en 2018 dans la rue Taisson, la rue Beauteville et le haut de la rue d'Avéjan ont été vite transformés sur le même modèle. En mai vient également de se finir la mise en espace partagé de la rue Dr Serres. En attendant la rénovation de l'espace Jan Castagno, il ne restait plus que le bas de la rue d'Avéjan à réaménager dans le coeur de ville, entre la place Péri et la rue Saint-Vincent. « *Les riverains et commerçants m'ont donné leur feu vert lorsque je les ai rencontrés le 15 avril* », indique Max Roustan. Un chantier de douze semaines de travaux s'est donc ouvert immédiatement dans cette artère de 230 mètres très commerçante : une première tranche de travaux sur les réseaux d'assainissement a été réalisée fin mai. Les transformations de voirie s'étaleront sur les mois de juin et de juillet. La touche finale interviendra *a priori* en septembre. La rue sera équipée de plateaux en béton imprimé et sera dotée d'un éclairage public suspendu d'un côté à l'autre. En attendant, comme d'habitude, les commerces resteront accessibles durant toute la durée des travaux.



# Actions en faveur d'un habitat durable et solidaire

## *Logements : un effort à engager sur l'isolation*

Du côté des équipements des logements, Logis Cévenols a enregistré un fléchissement de 2,5% du taux de satisfaction (80,1%). C'est sur l'isolation thermique de certains logements que l'effort doit être porté, car le pourcentage des satisfaits a chuté de près de 5 points (68,5 %). Cette question devra donc être analysée en priorité, sachant que, dans Alès Agglomération, la totalité des logements de Logis Cévenols est classée A, B ou C par le diagnostic de performance énergétique, niveau sans équivalent au plan national...

Si le taux de demandes d'interventions dans les logements reste faible (35,8 % sur les six derniers mois), Logis Cévenols doit apporter une explication plus rapide dans le cas d'une non-intervention.



Le taux de satisfaction sur le montant des loyers s'élève à 82,2 % en 2019. Ceci renvoie à un bon rapport qualité/prix pour les logements de Logis Cévenols.

## *1 M€ pour des travaux d'aménagement dans les écoles*

Même si la totalité des écoles alésiennes a connu une réfection complète qui s'est achevée l'an dernier par la livraison de l'école Mistral, des travaux de remise aux normes ou de modernisation sont toujours d'actualité durant les vacances d'été. Les peintres sont ainsi intervenus sur les façades et/ou à l'intérieur de nombreux établissements : Chantilly, Paul Langevin, Mandajors, Romain Rolland, Faubourg du Soleil, Marie Curie, Prés-Saint-Jean, Tamaris, les Promelles et Louis Leprince-Ringuet.



Un effort conséquent a également été consacré au remplacement des éclairages classiques par des ampoules à LED, moins gourmandes en énergie. Enfin, les cours des écoles des Promelles, du Pansera, Marie-Curie et Claire- Lacombe ont été refaites. En tout, la municipalité d'Alès a consacré un budget de 1 M€ à ces remises à neuf.

### *L'école élémentaire de Saint-Julien-les-Rosiers a été rénovée*

Les enfants, les parents et le corps enseignant ont, pour la rentrée, investi une école Pierre-Perret répondant aux normes énergétiques actuelles. L'isolation thermique, la production d'énergie grâce au photovoltaïque en autoconsommation permettent une réduction de 40 % des dépenses pour l'ensemble des bâtiments du site mairie-cantine-école.

La municipalité a tenu à remercier toutes les entreprises qui, par leur sérieux et leur savoir-faire, ont rendu ce projet possible. Elle n'a pas non plus omis de saluer le travail de l'équipe de voirie ainsi que l'intervention finale du service entretien qui ont permis de mettre à disposition des locaux propres.

Ce projet, d'un montant de près de 500 000 €, a été subventionné à 80 % par l'État, la Région, le Département et Alès Agglo. Les 20 % restant sont à la charge de la commune.



## Rénovation de l'habitat : un parcours mieux fléché

Sur l'Agglo, un nouveau dispositif d'accompagnement facilite la rénovation thermique des logements et leur adaptation aux situations de perte d'autonomie. On l'appelle couramment "l'aide à la pierre". Une myriade de primes, subventions, réductions d'impôts ou autres avantages est disponible pour favoriser notamment la réhabilitation de logements. Pour s'y retrouver, Alès Agglomération a mis en place un guichet unique de l'Habitat depuis 2018. Et pour accélérer à la rénovation de l'habitat, elle a lancé depuis le mois d'octobre un Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé "habiter mieux" par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). « *Ce dispositif comprend toutes les aides pour les travaux d'adaptation et d'amélioration thermique des logements* », explique Catherine Loyrion, responsable du service Habitat et Logement d'Alès Agglomération : changement de chaudière, isolation des murs, des fenêtres et des combles, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap (transformation de salles d'eau, installation de monte-escalier et de rampes, ...).



« *Pour la première fois, nous avons missionné un bureau d'études pour proposer un accompagnement plus avantageux aux habitants* ». Destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, ce programme permet d'être assisté dans le montage des dossiers de subventions et de bénéficier de conseils pour la mise en oeuvre des projets : « *Il y a une visite pré-travaux pour définir les choix techniques les plus appropriés, ainsi qu'un contrôle post-travaux. C'est plutôt rassurant pour les personnes qui ne s'y connaissent pas bien...* » Cette prestation d'accompagnement est prise en charge financièrement par Alès Agglomération.

Par ailleurs, le bureau d'études missionné par l'Agglo permet d'avoir accès, sous conditions de ressources, à un panel élargi de subventions : « *Il flèche vers les aides de l'État, de l'Agglo et de la Ville, mais aussi, en étant conventionné avec d'autres organismes, comme des caisses de retraite, vers de multiples autres sources de financement* », avance Catherine Loyrion.

Dans les cas les plus favorables, les coups de pouce peuvent couvrir jusqu'à 90% du montant des travaux (vous pouvez effectuer une première simulation sur le site de l'ANAH, <http://monprojet.anah.gouv.fr>).

Le programme "habiter mieux" est disponible sur Alès Agglomération durant trois ans reconductibles. L'objectif est l'amélioration de 460 logements d'ici 2022.

## *Un éco-hameau (fictif) en projet à Brignon*

Les élèves de 3<sup>e</sup> du collège La Gardonnenque ont visité un terrain municipal pour un projet mené dans le cadre d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire. Leurs professeurs de SVT, Géographie et Arts plastiques leur ont proposé de répondre à un appel à projet fictif de la Mairie pour la mise en place d'un éco-hameau. Des agences d'élèves d'architecture, d'urbanisme et de paysagisme ont donc été créées. Le projet doit répondre aux critères étudiés en SVT (gestion des risques, respect de la biodiversité), en Géographie (principes de la ville durable, écoconstruction) et Arts plastiques (travail sur la forme, conception d'un visuel et présentation des planches). Les élèves pourront rendre compte de cette expérience lors de l'épreuve orale du Brevet, en juin.







# 4 ŒUVRER POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

*La protection de l'environnement repose sur des nombreux leviers d'actions. Dans ce rapport, nous avons choisis de nous concentrer sur certains d'entre eux :*

- *la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires,*
- *la mise en valeur de la biodiversité locale,*
- *la protection du ciel et l'environnement nocturne.*

## Un souci d'exemplarité

### *Top 10 des “territoires les plus vertueux pour le climat”*

Baigné dans le réservoir à oxygène que constituent les Cévennes, capitalisant sur le développement des déplacements doux et confirmant la légitimité de ses nombreux prix de développement durable glanés ces dernières années, Alès Agglomération est entrée en 2018 dans le Top 10 des territoires français les plus vertueux pour le climat. 7<sup>e</sup> du classement établi par *L'Express* qui est paru le 7 décembre 2018, l'Agglo se retrouve dès lors citée parmi les villes et métropoles qui produisent le moins d'émissions de gaz à effet de serre dans l'Hexagone (toutes tailles de population confondues).

Alès Agglomération (130 000 habitants) produit ainsi 40 fois moins de CO<sub>2</sub> que la métropole d'Aix-Marseille (1 869 055 habitants) ou 25 fois moins que Dunkerque (199 893 habitants). Inversement, Alès Agglomération, avec sa 7<sup>e</sup> place, produit à peine 2 fois plus de CO<sub>2</sub> que le 1<sup>er</sup> du classement, l'agglomération de Grasse (101 860 habitants).



### *Un jardin pédagogique exemplaire au Fort Vauban*

3 000 m<sup>2</sup> de nature dédiés à la botanique et aux espèces rares sont aménagés au pied du monument historique alsésien. Le projet de jardin pédagogique en cours de création dans le parc du Bosquet, à Alès, est « *unique en France* », assure-t-on à la Direction du Développement Durable d'Alès Agglomération. Adossé aux remparts sud du Fort Vauban, cet écrin consacré à la botanique se veut exemplaire en tous points : « *Exemplarité écologique, pédagogique, botanique et surtout accessibilité*, décrit Ghislain Bavre, directeur du Pôle Environnement Urbain et du Développement Durable d'Alès Agglomération. *Le Centre National de Pomologie d'Alès est*

*maintenant installé dans la Maison du Développement Durable. Il paraissait tout à fait cohérent de développer un projet de jardin hors du commun à côté ».*



Le jardin pédagogique du Fort Vauban se composera d'espèces anciennes et oubliées. Sur 3 000 m<sup>2</sup>, dont 90 % seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, une centaine de fruitiers constituera la majeure partie du jardin.

Un verger de plein vent, où les arbres poussent en hauteur comme en Cévennes, abritera des variétés de pommiers anciennes. L'un des points forts de cet espace vert est sa gestion de l'eau : 100 % de la ressource seront issus de la récupération des eaux pluviales.

La volonté de développer un jardin pédagogique pour les jeunes et les adultes implique un riche programme d'animations, notamment auprès des enfants. Les équipes du Centre National de Pomologie et de la Maison de la Nature et de l'Environnement sont d'ores et déjà mobilisées. Par ailleurs, des "spipolls" (actions participatives d'observation de la nature) seront organisés avec les adultes, notamment autour du jardin médiéval.

Afin d'étudier les conséquences du réchauffement climatique, des espèces tout à fait inhabituelles sous nos latitudes seront plantées. La fonction du jardin d'acclimatation est, comme son nom l'indique, d'acclimater des espèces non indigènes sur le territoire. « *Des plantes équatoriales, tropicales ou subtropicales à notre climat constitueront cet espace. Des avocatiers, des bananiers, de la passiflore et même un clémentinier seront plantés* », confie Sabine Rauzier, responsable du Centre National de Pomologie. Le jardin pédagogique, dont il faut encore trouver le nom officiel, ouvrira ses portes au début de l'année 2020.



## *La municipalité de Saint-Privat-des-Vieux reçoit le prix de la transition écologique*

Le Conseil Départemental vient de décerner le prix de la transition écologique à la commune pour des actions engagées en matière de préservation de l'environnement. Ce prix est doté de 25 000€. Celles-ci ont débuté par la mise en valeur de plusieurs espaces naturels qui constituent une véritable trame verte située au sud du coeur de village. D'autres opérations d'aménagement ont aussi été menées au bassin des Prés (à l'angle des chemins du Rieu et des Sports), au jardin de l'Oliveraie (à l'angle de la route de Saint-Privat et du chemin de l'Usclade) et sur la partie sud du parc intergénérationnel. D'autre part, la route de Saint-Privat a été doublée d'un cheminement doux. Ces différents sites seront végétalisés à l'aide d'arbustes, d'arbres fruitiers et de plantes méditerranéennes. De plus, trois agrès sportifs, une fontaine et des toilettes publiques seront installés au parc intergénérationnel. Un alignement d'arbres et d'arbustes longera la voie verte, le terrain du bassin des Prés sera clôturé pour devenir un espace de détente et une démarche de labellisation "Éco-jardin" sera engagée. Enfin, d'importants travaux d'accessibilité seront réalisés simultanément à l'aide de cheminements adaptés, alors que plusieurs places de stationnement seront réservées aux personnes à mobilité réduite.





# Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

## *La commune de St-Jean-de-Valerisclle labellisée "Terre saine"*

Le 29 novembre 2018, la municipalité avait déjà été saluée dans le cadre de la charte régionale "Objectif Zéro Phyto". La commune intégrait alors le cercle très fermé des 317 communes de France labellisées "Objectif Zéro Phyto" et se voyait attribuer "3 rainettes" qui trônent maintenant sur les panneaux d'entrée du village.

Ce label vient récompenser les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement, notamment en bannissant l'utilisation des produits de type pesticides ou désherbants. Le 21 mars, Cathy Justet, maire, et Richard Hillaire, son 1er adjoint, sont allés à Paris sur invitation du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et de l'Agence Française pour la Biodiversité, afin de recevoir officiellement le label "Terre saine, commune sans pesticide".



Une belle récompense pour les élus et pour la commune, mais aussi et surtout pour le personnel communal qui, depuis plusieurs années, a intégré ces pratiques dans son travail quotidien. La municipalité tient aussi à remercier Sandra Chapon, du Pôle Environnement Urbain d'Alès Agglomération, qui l'a accompagnée sur ce dossier.

Ce label "Terre saine, commune sans pesticide" est un plus pour le village qui vient d'intégrer la charte du Parc National des Cévennes.

## ***Brouzet obtient le label “terre saine”***

L'obtention de ce label “Terre saine” constitue une reconnaissance nationale pour la commune. Depuis plus de trois ans, la municipalité avait déjà banni l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des cimetières. Une véritable gageure, surtout dans ce dernier lieu où il a été difficile de faire accepter l'idée aux habitants que les allées, en petits graviers

blancs, doivent laisser une place raisonnée à Dame Nature.

Après avoir obtenu “3 rainettes” en 2018 et après avoir adhéré à la charte régionale “Objectif zéro phyto”, Brouzet-lès-Alès fait partie des 110 communes en France ayant reçu le label “Terre saine” le 21 mars.



Cette démarche exemplaire a également pour but d'inciter les jardiniers amateurs à se convertir aux bonnes pratiques, en renonçant à toute utilisation de produits de type pesticide ou désherbant...

## ***Agri-Chaume propose une culture sans arrosage ni pesticide***

Le climat méditerranéen, par ses étés secs et ses températures parfois extrêmes, est un véritable casse-tête pour les jardiniers. Surtout quand l'eau se fait rare. Il existe pourtant une alternative que l'association Agri-Chaume, née en juin 2016, tente d'essaimer autour d'elle. « *C'est une méthode d'Amérique latine qui nous vient de la nuit des temps* », explique Jean-Pierre Mébarki, président de l'association.

Ce procédé, pas très éloigné de la technique en vogue de permaculture, est appelé “culture en chaumières”. Il consiste à creuser un trou d'une vingtaine de centimètres dans le sol. Il faut le renforcer de pierres ou de briques sur ses pourtours, le garnir de gros bois vert, de feuillages, de sciure de bois, de végétaux et de terre mélangés à des fruits et légumes préalablement découpés, puis l'arroser abondamment.



*« Il s'agit de créer un abri au milieu équilibré, dans lequel les vers et les insectes deviennent les auxiliaires du jardinier et font le travail à sa place »,* complète Jean-Pierre Mébarki. Si la mise en place est un peu longue et fastidieuse, ensuite, il n'y a plus rien à faire : *« On ne rajoute pas d'engrais, pas de compost, pas d'eau. La nature se charge de faire pousser vos fleurs, vos légumes, vos arbres ou vos fruits »,* poursuit le président d'Agri-Chaume. Il faut compter trois ans pour que la "chaumière" atteigne sa "vitesse de croisière". Jean-Pierre Mébarki ajoute : *« Cette technique permet aussi de valoriser les déchets verts à moindre coût pour la collectivité »*. De plus, ce système en chaumière peut se réaliser également en pot, bac, terrasse ou sur un balcon. La durée de vie d'une "chaumière" est d'une quinzaine d'années. Afin de mieux populariser cette technique de culture économique et écologique, Jean-Pierre Mébarki propose, à travers son association, d'apporter un encadrement adapté. *« Nous allons chez les particuliers, les collectivités ou les écoles dans le but de réaliser le chantier ou de former les futurs utilisateurs »,* indique-t-il.

Prochainement, Agri-Chaume pourrait aussi se voir confier un espace dans le parc alésien de Conilhères qui sera bientôt réaménagé et dans lequel le public pourrait se familiariser avec ce mode de culture.

## ***L'Agglo aide à redessiner le cadre de vie en mode "zéro pesticide"***

Depuis janvier 2017, les entreprises, les collectivités ou les particuliers ne peuvent plus avoir recours à des produits phytosanitaires pour entretenir leurs espaces verts. Ces produits, hautement toxiques pour les êtres humains, ont également un effet dévastateur sur la faune et la flore. Des communes comme Saint-Privat-des-Vieux ou Saint-Christol-lez-Alès ont rapidement adopté le mode "zéro pesticide" avec leurs propres moyens.

D'autres ont engagé le processus avec l'accompagnement du Service Espaces Verts du Pôle Environnement Urbain d'Alès Agglomération. « *Nous avons la possibilité de sensibiliser les élus avec différents organismes partenaires pour leur montrer des techniques alternatives permettant de se passer des pesticides* », explique Sandra Chapon, responsable du service.

Salindres a ainsi pu être labellisée "zéro pesticide" en 2017 et Saint-Jean-de-Valérisclé cette année. Sept autres communes de l'Agglo ont également été épaulées dans leur démarche écologique : Saint-Hippolyte-de-Caton a pu réaliser les travaux du parking ombragé de son école tout en conservant un mode d'entretien réduit. Les projets d'embellissement communal à Bagard, Ners et Le Martinet ont abouti et ont été récompensés. Enfin, les communes de Mialet, Sénéchas ou Les Plans ont aussi engagé de manière raisonnée des travaux de création d'espaces verts et de plantation d'espèces peu gourmandes en eau.



« *Ce cheminement est plus qu'un changement de techniques d'entretien des espaces verts : c'est un changement de savoir-être visant à conserver une terre plus respectueuse des espèces qui la peuplent* », conclut Sandra Chapon.



## Mise en valeur de la biodiversité locale

### *Le Troc des plants, rendez-vous botanique des variétés anciennes.*

Le Troc des plants, riche en rencontres et découvertes, est organisé par la municipalité. Au-delà des échanges de plants, les variétés anciennes sont privilégiées. Cet événement favorise l'esprit de partage et de transmission autour d'expériences originales dans une ambiance très animée qui privilégie un mode de vie en accord avec la nature. Le Troc des plants attire chaque année un peu plus de curieux, de passionnés et d'amateurs, confirmant l'intérêt suscité par cette initiative de la Commission pour le fleurissement de Génolhac, à laquelle participent nombre de bénévoles très motivés. Une impressionnante diversité d'espèces végétales sera présentée, allant des "simples" aux "composées", en passant par les arbres et les arbustes, les fleurs, les fruits et les légumes, cultivés ou sauvages.



Le Troc des plants a intégré l'Atlas de la Biodiversité Communale. Cette démarche participative, portée par la municipalité avec l'appui du Parc National des Cévennes, a pour objectif de mieux connaître la biodiversité locale et de partager cette connaissance.

### *Balade botanique, à Sainte-Croix-de-Caderle*

Chaque année, la commune organise une sortie "Découverte des plantes utiles" sur son territoire. Et comme chaque année, l'ethnobotaniste Alain Renaux partagera ses connaissances.

Cet habitant du village présentera les plantes croisées lors de la balade, leurs usages, leurs propriétés et leurs stratégies de vie. Son récit sera ponctué d'anecdotes et saupoudré d'étymologie pertinente.



## *Découvrez la maison de la figue*

Portée par l'Office Cévennes Tourisme et Alès Agglomération, la Maison de la Figue ouvre ses portes au public cet été. Inauguré dans le centre de Vézénobres le 3 juillet, cet espace de 200 m<sup>2</sup> est doté d'une scénographie conjuguant contenus pédagogiques, approche ludique et exploration des sens. Venez découvrir les caractéristiques et l'histoire de cet arbre emblématique du village de Vézénobres où, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, se pratiquait le commerce des figues sèches (visite libre toute l'année).

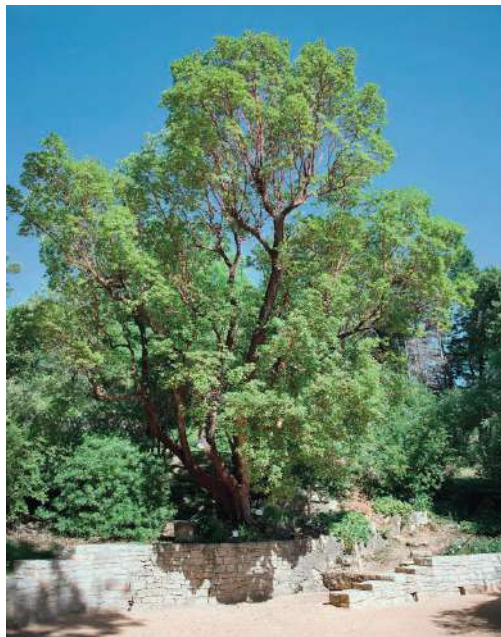


Une exploration à poursuivre dans le verger-conservatoire de trois hectares qui se trouve à proximité : créé en 2000, celui-ci abrite une collection riche d'un millier d'arbres et présentant plus de cent variétés en provenance du Conservatoire Botanique National de Porquerolles, d'Espagne, de Syrie, ...

## Savez-vous combien la ville d'Alès compte d'arbres ?

Les services du Pôle Environnement Urbain (PEU) plantent chaque année une cinquantaine de tilleuls, platanes, peupliers, cèdres ou micocouliers sur le domaine public alésien et ont en charge la gestion de 8 000 arbres.

« *En ville, les arbres constituent des îlots de fraîcheur. Mais, pour la sécurité des personnes et des ouvrages, il faut assurer une gestion rigoureuse de ce patrimoine arboré ancien et fragile* », soutient Ghislain Bavre, directeur du PEU. Pour ce faire, un nouveau service a été créé par la Ville d'Alès, mutualisant les compétences des services Élagage et Abattage. Et, au-delà du suivi en interne, un bureau spécialisé dans la surveillance des arbres intervient selon les besoins : « *Des tests sonores, des tests de traction ou des analyses de champignons sont régulièrement réalisés afin d'avoir une complète connaissance des sujets plantés* », détaille Anthony Talagrand, responsable du service Paysage. Un audit de tout le patrimoine arboré alésien est d'ailleurs en cours de réalisation.



À Alès, chaque arbre abattu est replanté si cela est cohérent, en fonction de l'emplacement, de l'essence ou de son système racinaire qui, selon le cas, peut endommager les digues ou la voirie. En 2020, la Ville d'Alès lancera également l'opération "Un arbre, un enfant" : pour chaque naissance d'un nouveau-né, un arbre sera planté en ville et lui sera attribué...

## *L'Atlas de la biodiversité de l'Agglo est en cours de réactualisation*

Depuis 2018, BRL Ingénierie, accompagné du bureau d'études en écologie Nymphalis, est en charge de la réactualisation de l'Atlas de la biodiversité d'Alès Agglomération, créé en 2012. Ce document conséquent répertorie sur une cartographie les différents milieux naturels de l'Agglo, ainsi que toutes les espèces végétales et animales habitant ces espaces.

*« C'est un outil particulièrement précieux pour réaliser un travail pédagogique auprès de la population jeune et adulte »*, indiquent les équipes de la direction du Développement Durable.

Sensibiliser à parts égales les élus, les citoyens et le monde socio-professionnel aux enjeux de la biodiversité est la première action d'éducation à l'environnement territorial à réaliser.

*« Connaître notre territoire dans toutes ses dimensions, qu'elles soient géographiques, humaines ou écologiques, est aujourd'hui indispensable. Protéger la nature environnante est notre premier devoir, car de cette protection dépendent à la fois la pérennité de notre bien-être et notre avenir économique »*, a déclaré le président d'Alès Agglomération.





# Préservation du ciel et de l'environnement nocturne

## *Alès, porte des étoiles*

Levez les yeux ce soir : vous êtes en plein dans une "Réserve Internationale de Ciel Étoilé" (RICE). Depuis le 13 août 2018, le Parc National des Cévennes a décroché cette labellisation, faisant des 120 communes qui s'y trouvent, dont 28 d'Alès Agglomération, la plus grande réserve de ciel étoilé d'Europe (3 560 km<sup>2</sup>) et la 4<sup>e</sup> du monde. Avec seulement 13 réserves mondiales, le territoire rejoint ainsi le cercle très fermé des sites offrant, dans les pays urbanisés, une voûte céleste préservée : un sérieux atout touristique et un beau gage de qualité de vie quand on sait que la voie lactée est désormais invisible pour un tiers de la population mondiale à cause de l'accroissement de la lumière artificielle...





# 5 FAVORISER UNE CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE

*Nos modes de consommation et de production ont des impacts environnementaux, sanitaires, sociaux.*

*Dans une démarche de développement durable, l'objectif est de les optimiser afin d'en réduire les impacts.*

*La communauté Alès Agglomération s'est engagée pour le développement d'une offre touristique et culturelle plus durable, ainsi que pour soutenir des initiatives économiques respectueuses de l'environnement.*

# Développement d'une offre touristique et culturelle verte

## *Patrimoine : un nouveau projet voit le jour*

Sur la route royale de Saint-Paul à Mandajors, au lieu-dit Le Moulinas, un moulin trônait au bord du ruisseau. Seul subsiste le pont qu'il faudrait remettre en valeur.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, au moulin du Moulinas, le meunier réduisait en farine les châtaignes cueillies sur les terrasses à proximité. Les ruines du moulin semblent avoir disparu au gré des épisodes cévenols. Toutefois, le pont du Moulinas reste encore en partie debout. Ce pont aurait été édifié entre 1685 et 1702. Les attelages se rendant au château de Mandajors, où se trouvait une garnison royale, franchissaient ainsi le ruisseau. Depuis plusieurs décennies, le pont à une seule arche a vu les pierres de taille de l'arc amont se détacher une à une. Il est désormais envahi par la végétation.



La commune souhaiterait que l'ouvrage soit repris. Le chantier concernerait la remise en place des pierres de l'arche et l'étanchéité de la voûte. Cette remise en état autoriserait au moins le passage pour les randonneurs, toujours plus nombreux dans la vallée du Galeizon. L'environnement du pont a connu au temps des guerres de religions de nombreux accrochages et même des embuscades entre les troupes royales et les groupes de camisards. Le Parc National des Cévennes a installé plusieurs panneaux explicatifs sur le site. Le pont du Moulinas, aujourd'hui envahi par la végétation, était un point de passage au XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs accrochages ont eu lieu ici, durant les guerres de religion.



## *Cyclotourisme : une rando itinérante pour découvrir l'agglomération*

“Alès, au pays des garrigues et des terres cévenoles”, la nouvelle randonnée permanente tracée par Cyclo Rando Alès en Cévennes, vient d'être labellisée par la Fédération Française de cyclotourisme : une boucle de 350 km au départ d'Alès et passant par Vézénobres, Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand-Combe ou Génolhac (5000 m de dénivelé à gravir).

« *Le voyage itinérant en vélo permet de découvrir par de petites routes, à son rythme, la grande variété de sites et de paysages d'Alès Agglomération* », assure Louis Ait Mouhoub, président de Cyclo Rando Alès en Cévennes.



## *Découvrez les Cévennes en trottinette électrique*

Trott'in Gard propose toute l'année des randonnées d'un nouveau genre qui devraient conquérir un large public cet été. Se balader cheveux au vent, les yeux plongés dans les Cévennes, c'est la bouffée de liberté que vous offrent ces randonnées en trottinette électrique tout terrain.

Depuis trois ans, le créateur de Trott'in Gard, Philippe Perez, propose des parcours au coeur d'Alès Agglomération. Anciennement accompagnateur en montagne et moniteur plein air, c'est aujourd'hui en chevauchant sa “trott” que ce Cévenol pure souche partage son amour pour la nature et les grands espaces. « *Il y a trois ans, j'ai essayé une de ces trottinettes électriques et, immédiatement, c'est ce que j'ai voulu partager* », se souvient Philippe Perez, avant de poursuivre : « *En une sortie, je peux emmener mes clients visiter un village escarpé, traverser des vignobles et arpenter les bords de rivières... Plusieurs dizaines de kilomètres sans effort* ». En effet, c'est le principal avantage de cette activité : accumuler les kilomètres de plaisir et de découverte sans même s'en rendre compte.

Les parcours sont variés et couvrent une bonne partie du territoire. Des départs sont possibles depuis Anduze, Tornac, Saint-Christol-lez-Alès et Vézénobres. Quel que soit le tracé de votre randonnée, votre monture ne vous fera pas défaut.

Oubliez l'image de la trottinette de votre enfance... Excepté un pédalier, l'engin a tout d'un VTT : des grandes roues dotées de pneus à crampons, des suspensions à l'avant et à l'arrière, des freins à disque efficace et un moteur électrique très vif, offrant un pilotage tout terrain confortable.





L'expérience est apte à séduire aussi bien les familles que les groupes d'amis : cela, Trott'in Gard l'a bien compris. Philippe Perez propose ainsi toutes formes de balades allant de 30 minutes à 3 heures. Vous avez par exemple le choix entre une excursion ludique et calme à la découverte de la garrigue ou une sortie plus sportive et avec plus de fun. Pour les groupes ou pour des séminaires, une balade "terroir" sur une demi-journée est également possible. Au programme : promenade autour de villages, dégustation de vin au domaine des Luces, à Vézénobres, ou au domaine Rotonde Cavalier, à Lézan, et découverte de l'huile d'olive du Moulin Paradis, à Vézénobres.

## *La saison des randonnées pédestres a redémarré sur l'Agglo*

Autour des thèmes de la nature et du patrimoine, 25 nouveaux itinéraires sont à découvrir sur une vingtaine de communes. Tout au long de l'année, le service Nature d'Alès Agglomération entretient plus de 2000 kilomètres de sentiers en vue de promouvoir le tourisme pédestre. Dans le but de faire vivre ces itinéraires de randonnée, Alès Agglomération a missionné la Maison de la Nature et de l'Environnement pour trouver des associations volontaires, capables de proposer des parcours sur les thèmes de la nature, du patrimoine et des producteurs locaux. La mission est un succès puisque vingt-cinq nouvelles boucles ont été créées à partir des sentiers déjà balisés, développant plus de 150 kilomètres de randonnées thématiques qui seront proposées jusqu'en octobre dans une vingtaine de communes d'Alès Agglomération.



Des accompagnateurs sont là pour partager leur connaissance du territoire et leur amour de la nature avec les randonneurs. L'occasion d'en apprendre plus sur la faune et la flore locale, d'observer les oiseaux migrateurs, de découvrir des plantes et leurs usages, de visiter des châteaux, des monastères ou des villages typiques... Mais, découvrir un pays, c'est aussi et avant tout rencontrer ses habitants. C'est pourquoi des randonnées sont aussi organisées en partenariat avec des producteurs locaux. Le long des faïsses, vous pouvez ainsi croiser le chemin d'éleveurs et d'agriculteurs bio, arpenter des exploitations de châtaigniers et des jardins médicinaux ou goûter leurs productions locales.

## *Une nouvelle randonnée cyclotouriste, des Cévennes à la mer*

Pour profiter des points d'intérêt d'un territoire, quoi de mieux que le vélo ? Le club Cyclo Rando Alès en Cévennes s'est spécialisé dans la conception d'itinéraires de découverte. Il a signé cet automne la mise en service de son troisième parcours intitulé "Des Cévennes à la mer, de Mialet à Aigues-Mortes". Une invitation à mettre vos roues dans les pas des Huguenots, en direction de la Méditerranée : « *Le parcours fait 94 kilomètres, avec un dénivelé de 695 mètres, mais les pratiquants ont autant de temps qu'ils le veulent pour l'accomplir* », explique Louis Ait Mouhoub, le président du club.

Cet itinéraire, sans difficulté sportive particulière, est le dernier d'une trilogie inspirée de l'histoire protestante cévenole. Il reprend les grandes étapes de la longue marche de souffrance effectuée par les Protestants lors de la guerre des Camisards : les hommes partaient pour être enchaînés dans les galères de Louis XIV, alors que les femmes étaient incarcérées dans la tristement célèbre tour de Constance à Aigues-Mortes. Les deux autres randonnées de la série se nomment "Le chemin des Camisards", évoquant la guerre des Cévennes, et "Sur les pas des Huguenots, des Cévennes au pays Dois", recouvrant la période de l'exil vers les pays du refuge.



Dans leurs bagages, les randonneurs en vélo devront emporter le carnet remis en même temps que le road-book. Sur celui-ci, ils devront faire figurer le tampon des villes étapes chez un commerçant, à l'Office du tourisme ou tout simplement en photographiant leur vélo devant le panneau d'entrée de la commune. Une fois le carnet rempli, les randonneurs se verront remettre un certificat témoignant de leur participation complète au parcours. « *Ceux qui auront bouclé les trois parcours seront récompensés d'un diplôme spécifique* », encourage Louis Ait Mouhoub.

# Des initiatives économiques responsables

## *Le label “Grand site Occitanie”*

Le totem du label Grand Site Occitanie Cévennes a été dévoilé. Une labellisation qui couvre le périmètre de six intercommunalités, dont Alès Agglomération, et qui se structure autour de “coeurs” emblématiques, réputés pour leur offre touristique qualitative, leurs paysages, leur environnement préservé et leurs savoir-faire ancestraux.

## *La filière Bois : à la racine des enjeux de demain*

Selon le ministère de l’Agriculture, avec 2,6 millions d’hectares de forêt, l’Occitanie est la 2<sup>e</sup> région forestière de France. Et mine de rien, la filière Bois est à la croisée des chemins de plusieurs domaines stratégiques pour l’avenir des territoires. Les élus l’ont bien compris, au niveau régional comme au niveau local. La Région a d’ores et déjà apporté une aide financière de 44 000 € pour l’animation, le suivi et l’évaluation de la Charte forestière territoriale du Pays Cévennes. Mais quels enjeux se dessinent autour de la forêt sur Alès Agglomération pour les professionnels de la filière ?



La forêt présente de nombreux atouts sur les champs économique, environnemental et touristique. Ces domaines sont interconnectés et doivent donc être considérés et traités de manière concomitante : « *La filière Bois est en capacité à créer et à maintenir des emplois non délocalisables, aussi bien en forêt que dans les entreprises de transformation* », a indiqué le président d’Alès Agglomération et du Pays Cévennes, le 26 avril, lors d’une visite avec Didier Lauga, préfet du Gard, dans la forêt de Chambon.



La forêt joue par ailleurs un rôle important dans la régulation du climat. Elle est le premier puits de carbone terrestre et a, de fait, un potentiel majeur dans la lutte contre les gaz à effet de serre. La forêt est également un moyen de maîtrise des risques climatiques en limitant l'érosion des sols et en régulant les masses d'eau lors des épisodes cévenols. Enfin, et l'atout est de taille, la forêt est l'un des lieux privilégiés pour le développement du tourisme : elle favorise l'attractivité du territoire en créant un cadre de vie particulièrement qualitatif.

Les défis à relever sont d'envergure. La filière Bois est peu professionnalisée, les propriétaires de parcelles se comptent par milliers et l'accessibilité aux sites d'exploitation est difficile. Les élus de l'Agglo se sont donc donné plusieurs objectifs pour soutenir la filière Bois. En premier lieu, en travaillant en partenariat avec les syndicats et les associations de propriétaires; puis en favorisant le développement de l'emploi et des services de transformation du bois, ainsi que les projets de construction. « *Nos efforts doivent se focaliser sur le bois d'œuvre pour la construction, le bois pour l'industrie, le bois-énergie et dans la professionnalisation de la filière* », a expliqué Patrick Deleuze, président de la commission Ruralité-Agriculture de l'Agglo.

Forestiers et professionnels du bois défendent, aux côtés des élus de l'Agglo, une forêt gérée durablement pour le bien de tous.



## LA FORÊT A TROIS VOCATIONS :

1. La protection environnementale. La forêt abrite une riche biodiversité et maintient les sols afin d'éviter leur érosion pendant les épisodes cévenols.
2. Un rôle social. Balades à pied ou à vélo, cueillette de fruits ou de champignons, chasse ou même sylvothérapie, autant d'activités accessibles pour le grand public en forêt.
3. La production. C'est la grande priorité des forestiers et des élus. Une forêt, contrairement aux idées reçues, n'a rien de naturel. Si elle est naturelle, elle est sauvage, avec des espaces fermés. Or, ce sont les espaces ouverts qui offrent des panoramas splendides, permettent de construire une offre touristique, de combattre le feu en toute sécurité et qui peuvent être exploités par les agriculteurs et les bergers.



## *La filière Bois se structure sur Alès Agglomération*

Les acteurs de la filière Bois ont lancé l'action n°16 de la Charte Forestière d'Alès Agglomération : le premier guide des professionnels de la forêt et du bois. « Nous souhaitons accompagner les forestiers dans leur développement, comme nous le faisons pour l'industrie ou l'agriculture », a annoncé le président d'Alès Agglomération lors de la présentation à la presse, le 8 novembre.

Le guide de ces entreprises se veut être bien plus qu'un simple annuaire de professionnels : « C'est un outil de communication pour valoriser la filière et renforcer l'identité forestière locale », a indiqué Virginie Guiroy, technicienne du Pays Cévennes. « La forêt s'étend sur 84 500 hectares, soit les deux tiers du territoire. Les forestiers ont un rôle important à jouer autour des enjeux économiques, touristiques et climatiques de demain. Une véritable culture forestière doit émerger », a plaidé Patrick Deleuze, vice-président d'Alès Agglomération.



Les acteurs de la filière souhaitent favoriser la consommation de bois local. Cela ne peut être rendu possible que par la consolidation du réseau des 415 entreprises du territoire ou par l'amélioration de l'accès aux sites d'exploitation. L'utilisation d'outils modernes, pour les forestiers comme pour les transformateurs, est également une piste. La création de projets faisant appel à la ressource bois par les maîtres d'ouvrages publics ou privés, comme la maison médicale de Cendras, est également essentielle.

L'inscription dans le guide est gratuite. Sa diffusion est programmée pour juin 2020.

## *Senfas, l'énergie industrielle du bio végétal*

La délégation invitée lors du Cafécroissance du 17 septembre a poussé les portes de l'entreprise Senfas, spécialisée dans la préparation et le conditionnement de produits d'alimentation végétaux bio.

L'entreprise, fondée à Uzès en 1987 par Michel d'Ozenay, compte actuellement 70 salariés. « *Nous allons devoir rapidement passer à cent* », insiste son fondateur, témoignant de l'ascension continue de Senfas depuis son installation sur le bassin alésien en 2000. C'est à Saint-Privat-des-Vieux que la société a trouvé son premier point de chute : « *À cette époque, j'ai vite compris que le végétal prendrait de plus en plus de place dans les assiettes et que le bio conserverait de l'attrait pour les clients* », se souvient Michel d'Ozenay. Le chemin de la croissance était ouvert. Conséquence logique, en 2015 l'entreprise a eu besoin de plus d'espace. Avec le soutien de l'agence de développement Alès Myriapolis, Senfas a alors trouvé un terrain dans la zone d'activité de

Méjannes-lès-Alès pour construire ses nouveaux bâtiments, sans pour autant abandonner le site de Saint-Privat-des-Vieux.



Reconditionné en “salles blanches”, celui-ci participe encore, avec une trentaine de salariés, à la fabrication de steaks végétaux. En 2018, l’entreprise, qui nourrit sans cesse sa gamme de nouveaux produits, a déjà été amenée à agrandir son unité méjannaise. Outre les lignes de fabrication, elle abrite aussi d’immenses rayonnages de matières premières s’élevant à une quinzaine de mètres du sol, où la température est soigneusement maîtrisée en été comme en hiver.

Pour le président d’Alès Agglomération, « *Senfas est l’une des pépites de ce territoire* ». Il faut dire que, sur le plan comptable, l’entreprise, qui commercialise sa production sous nom propre dans des enseignes dédiées au bio, ou au travers de marques de distributeurs dans les grandes surfaces, affiche une belle santé : une croissance annuelle de 22 % et un chiffre d’affaires qui devrait atteindre 40 M€ à la fin de l’exercice 2019.

## ***La tomate et l’arbre cévenol sont mis à l’honneur***

La tomate est la partenaire de tous nos étés. C’est elle qui aura les honneurs de la 33<sup>e</sup> édition des Journées de l’Arbre, de la Plante et du Fruit, organisées par les Dimanches Verts du 22 au 24 novembre à Saint-Jean-du-Gard. « *La tomate est un sujet universel qui intéresse la quasi-totalité des jardiniers et beaucoup de consommateurs. Lors de ces journées, nous allons tenter d’évoquer la grande diversité de variétés qui existe*, explique Christian Sunt, l’un des organisateurs de la manifestation. *Ce fruit est aussi devenu un enjeu économique mondial. Nous l’aborderons notamment à travers les exploitations intensives pratiquant la culture hors-sol* ».



Le second volet de la manifestation traitera de l’arbre. « *Nous voulons l’évoquer sous son aspect nourricier, mais aborder également son rôle indispensable pour la qualité de la vie des populations, qu’elles soient rurales ou citadines* », souligne Christian Sunt.



Chaque année, 7 000 visiteurs se pressent dans les allées de l'Espace Jean-Paulhan où se côtoient 170 exposants, « dont certains sont là depuis la première édition, comme par exemple "La voie des fleurs", qui vient de la région parisienne », se félicite l'organisation. Ce qui n'empêche pas l'arrivée de nouveaux stands.



## Direction Développement Durable

21 rue Soubeyrannes - 30100 Alès

04.66.56.10.64 [developpement.durable@alesagгло.fr](mailto:developpement.durable@alesagгло.fr)